

Procès-verbal

5^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mardi 9 juin 2026, à 19 h

Tenue de façon hybride au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente

Présences

Membres avec droit de vote :

■ M. Marc-Antoine Adam	Administrateur
■ M. David Breton St-Jean	Administrateur
■ M. André Élémond	Administrateur
■ M ^{me} Lynda Fortin	Administratrice
■ M. Michel Houle	Administrateur
■ M ^{me} Lise Santerre	Secrétaire
■ M. Maxime Turgeon	Vice-président
■ M ^{me} Yanti Zhang	Trésorière

Membre sans droit de vote :

■ M ^{me} Catherine Vallières-Roland	Conseillère du district électoral de Montcalm-Saint-Sacrement
--	---

Absences

■ M. Bertrand Gemme	Président
■ M. Richard Berthonin Noël	Administrateur
■ M ^{me} Kadia Saint-Onge	Administratrice

Autres présences



■ M^{me} Rayane Baïtiche

Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec

■ M. Martin Landry

Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, six personnes participent à l'assemblée.

Ordre du jour

5^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mardi 9 juin 2026, à 19 h

Tenue de façon hybride au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente

DÉROULEMENT

1. Accueil et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 mai 2026
4. Période d'information et d'échange réservée à Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale
5. Période de questions et commentaires du public
6. Suivis des dossiers
 - 6.1 Suivi de la Table de concertation vélo (TCV) ([TCV Facebook](#));
 - 6.2 Suivi du Centre des loisirs Saint-Sacrement (CLSS) ([Centre des loisirs Saint-Sacrement](#));
 - 6.3 Suivi de la Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard (PSPJE) ([SPJE Facebook](#));
 - 6.4 Suivi du comité de revalorisation de l'Espace communautaire Saint-Sacrement ([ECSS](#)).
 - 6.5 Suivi de la Table de concertation des conseils de quartier (TCCQ)
 - 6.6 Suivi de l'Association des gens d'affaires (AGASS)
 - 6.7 Suivi de la Table de concertation en transport collectif (TCTC)
7. Projets et implications du CQSS

- 7.1 Invitation à CDPQ Infra pour explications des travaux du tramway
- 7.2 Séance d'information et d'échanges sur le stationnement Gérard-Morisset
- 7.3 Suivi de la résolution – Réalisation d'un sondage en ligne sur les besoins des résidentes et des résidents de Saint-Sacrement
- 7.4 Suivi de l'organisation de la Fête nationale au parc Holland le 24 juin 2026

8. Trésorerie

- 8.1 Paiement de 135,00\$ au secrétaire de soutien ([Résolution 26-JAN-01](#)).

9. Formations et rencontres des administrateurs

10. Divers et ajouts sans préavis

11. Fin de l'assemblée

Procès-verbal

5^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

1. Ouverture de l'assemblée

M. Turgeon ouvre la séance à 19 h03 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Baïtiche demande d'ajouter, au point 6.3, un suivi sur une demande de subvention.

SUR UNE PROPOSITION DE M^{ME} LISE SANTERRE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ ÉLÉMOND, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié.



3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2026

SUR UNE PROPOSITION DE M^{ME} LYNDA FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARC-ANTOINE ADAM, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 mai 2026.

4. Période d'information réservée à M^{me} Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale

M^{me} Vallières-Roland présente quelques points d'information.

Les mesures mises en place pour la tenue du Festival d'Été (FEQ) ont été dévoilées en conférence de presse. Encore cette année le travail, réalisé en collaboration avec Bleufeu et le RTC, nécessitera quelques changements aux habitudes des festivaliers. Des navettes seront mises en place, de même qu'un corridor cyclable sur la Grande-Allée. Le site Internet de la ville aidera à déterminer quelle sera la meilleure façon de se déplacer. Des terrasses seront installées en cour arrière et les trottoirs pourront être occupés.

En lien avec les travaux du tramway, il y aura une accélération des entraves sur le boulevard René-Lévesque en raison des forages et ce, jusqu'à la mi-juin. Il sera possible de recevoir des avis personnalisés par SMS. De plus, il y aura des ajouts d'agents à l'équipe Info-chantier.

Une activité « portes ouvertes » s'est tenue sur le tramway, qui fut fort populaire. Sur le site Internet de la Ville, il est possible de visualiser les entraves par arrondissement et d'obtenir les tracés pour trouver la bonne façon de se déplacer.

M^{me} Vallières-Roland aborde par la suite le Plan local de mobilité durable, lequel viendra informer la population sur le redéploiement des espaces de stationnement pour donner suite à des analyses prévisionnelles sur la circulation de transit. Une présentation sera réalisée au début de l'automne et des mesures d'atténuation seront prévues.

Deux séances d'échanges ont eu lieu avec les parties prenantes concernant le lien temporaire qui permettra aux citoyennes et aux citoyens de la rue Gérard-Morisset d'accéder au chemin Sainte-Foy par l'avenue de Vimy. Il a été convenu de revenir en séance de consultation pour discuter des conditions de stationnement sur la rue Gérard-Morisset après analyse du sondage sur les trois scénarios proposés. Plus de 175 personnes ont participé aux séances d'information et il était possible de compléter un questionnaire pour émettre ses préférences.

M^{me} Santerre demande si les espaces limités à 90 minutes peuvent être occupés plus longtemps par les personnes qui détiennent un permis (vignette)? On répond positivement.



Elle souligne également le manque d'information sur le nombre d'espaces privés de stationnement et le nombre de véhicules des résidentes et des résidents de cette rue, ce qui serait utile de connaître pour une prise de décision éclairée. Par ailleurs, il existe un enjeu concernant les véhicules récréatifs et la Ville pourrait envisager que les vignettes soient émises en fonction de certains gabarits.

Madame la conseillère dresse ensuite un bilan de la plantation d'arbres : la Ville s'est donné une cible ambitieuse en 2021 de planter 130 000 arbres d'ici 2029. Le taux de canopée est élevé dans Saint-Sacrement et la Ville est en bonne voie d'atteindre la cible globale. La plantation avance à un bon rythme et la Ville offre aussi des arbres aux citoyennes et aux citoyens intéressés.

Elle termine avec une bonne nouvelle : l'agglomération de Québec et de Wendake a été désignée Région de biosphère par l'UNESCO, une première mondiale. Québec, aussi reconnue comme ville du patrimoine mondial et ville de littérature, est l'une des seules villes au monde à obtenir cette désignation. Plus de 700 désignations existent mais la plupart sont à l'extérieur des grands centres urbains.

5. Période de questions et commentaires du public

M. Mario Paquet, résident de la Cité verte, s'interroge sur la cohérence dans le développement et la densification urbaine sur le chemin Sainte-Foy. Trois autres projets seront construits, il se demande donc si la densification ne sera pas trop élevée. Est-il pertinent d'envisager un moratoire?

M^{me} Vallières-Roland signale qu'il s'agit d'une préoccupation légitime, qui est partagée par plusieurs. Il s'agit de trouver un équilibre. Lorsqu'on regarde les prévisions démographiques pour les prochaines années, on constate que la ville de Québec figure parmi les villes les plus attractives : elle offre une belle qualité de vie et demeure quand même abordable. Un choix a été fait de ne pas développer en dehors du périmètre urbain. Par conséquent, la Ville réfléchit à de nouvelles façons de densifier, par exemple en transformant des espaces de bureaux. Oui, les élus sont d'accord pour construire davantage mais ils pensent qu'il faut aussi prévoir des milieux de vie de qualité, ce pourquoi la Ville négocie avec les promoteurs afin de construire différemment.

M. L-P Sirois, résident de l'avenue Eymard, revient sur son intervention du mois dernier afin d'informer l'assemblée qu'une pétition a été lancée qu'il remet officiellement à la conseillère (la version électronique a été transmise à M. Adam). On compte 216 signataires en date du 9 juin, ce qui représente 162 adresses, dont 44 de l'avenue Eymard. Il ne s'agit donc pas d'une observation isolée. Il propose des solutions dont certaines ne sont pas trop dispendieuses. Il précise qu'il n'y a pas de rues transversales d'un côté, ce qui semble encourager une



accélération de la vitesse de circulation automobile. Il souhaite une suite favorable à sa demande d'intervention de la part de la Ville.

M^{me} Vallières-Roland remercie M. Sirois pour sa démarche. Elle remettra la pétition à la direction de l'arrondissement. M. Adam demande s'il sera possible d'obtenir un suivi à l'automne ? Le dialogue amorcé il y a plusieurs années a été interrompu. De l'avis de M^{me} Vallières-Roland, le plan de mobilité sera une belle occasion de prendre en compte ces préoccupations en même temps que l'analyse de l'impact des travaux pour le tramway sur la circulation de transit. Elle reviendra donc avec une mise à jour en septembre. Pour M. Turgeon, la discussion d'il y a plusieurs années a permis des améliorations sur les avenues Marguerite-Bourgeoys et de Vimy. Cependant, pour l'avenue Eymard, les interventions ont été repoussées.

M. Jean Tardif, également citoyen de l'avenue Eymard, et possiblement le plus ancien résident de cette rue, vient compléter les propos de M. Sirois, en particulier sur le fait que l'avenue Eymard est devenue une voie de transit depuis les dernières années. En dépit de la limite de 30 km/h, plusieurs automobilistes roulent plus vite. Il ajoute que des tentatives ont été faites dans le passé pour améliorer la situation : deux fois par année, un tableau indiquant la vitesse est installé mais les mesures prises ont un faible impact, à son avis. Des policiers avec radar sont présents deux fois par année sur cette artère mais après leur départ, les véhicules se remettent à accélérer. Il avance une proposition : sur l'avenue Marguerite-Bourgeoys, la présence possible d'un radar mobile est indiquée. Est-ce qu'une démarche similaire pourrait être réalisée sur l'avenue Eymard ? Il fait une autre suggestion : installer des gendarmes couchés. L'installation sur l'avenue Madeleine-de-Verchères a réglé le problème de la vitesse. On compte sept ralentisseurs sur la rue Rochette. Il s'agit d'un outil efficace, semble-t-il, et partout où il y en a, ça fonctionne.

À son tour M. Houle prend la parole et indique qu'il est allé voir le kiosque du Parc Holland, pour constater les plaintes formulées à l'effet qu'il n'avait pas été nettoyé encore. Un appel au 311 sera fait bientôt. Il formule un commentaire positif sur la présence d'agents de la paix au parc il y a quelque temps. Ils avertissaient les cyclistes qui utilisaient à Vélo sans casque.

M. Paquet constate beaucoup d'incivilité entre les cyclistes et demande une campagne de sensibilisation. M^{me} Vallières-Roland répond qu'une campagne est prévue dans les prochains mois, elle sera axée sur la cohabitation entre les différents usages. La Ville amorce en ce moment une réflexion sur l'ensemble de la micro-mobilité, ajoute-t-elle.

6. Suivis des dossiers

6.1 Suivi de la Table de concertation vélo (TCV) ([TCV Facebook](#))



M^{me} Saint-Onge, responsable de ce dossier, est absente ce soir. Il ne semble pas y avoir eu d'activité depuis la dernière rencontre.

6.2 Suivi du Centre des loisirs Saint-Sacrement (CLSS) ([Centre des loisirs Saint-Sacrement](#))

M^{me} Fortin discute de la préparation de l'été et des camps de jour. Elle mentionne la tenue, samedi le 20 juin, d'un gala de lutte gratuit, précédé d'un marché aux puces et de la tenue de l'assemblée générale annuelle du Centre des loisirs par la suite.

6.3 Suivi de la Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard (PSPJE) ([SPJE Facebook](#))

M. Gemme n'est pas présent ce soir.

6.4 Suivi du comité de revalorisation de l'Espace Communautaire Saint-Sacrement ([ECSS](#))

M^{me} Baïtiche revient sur la résolution demandant une subvention pour la place éphémère. Elle s'interroge sur ce que cette subvention doit couvrir et elle précise qu'il faut compter un délai de 30 jours avant d'obtenir une réponse. M^{me} Vallières-Roland a fait un don personnel de 500\$. Les bancs et les supports à vélo seront déplacés et il est précisé qu'il ne sera pas nécessaire d'obtenir un permis pour le projet de fresque.

M. Turgeon enchaîne sur ce même point et discute de la placette qui sera inaugurée en fin de semaine prochaine. Les travaux du Comité architecture et urbanisme avancent bien, avec comme objectif de boucler le rapport pour cet été. Une autre étape s'amorcera alors, visant à préparer les demandes de subventions.

6.5 Suivi de la Table de concertation des conseils de quartier (TCCQ)

Il n'y a pas de nouvelle information à communiquer.

6.6 Suivi de l'Association des gens d'affaires (AGASS)

M. Élémond revient sur la rencontre tenue le 20 mai dernier, pendant laquelle les membres ont discuté de l'activité « Saint-Sacrement rénove ». Un bon achalandage a été constaté et les commerçants étaient satisfaits. Il s'agissait d'une première activité tenue sur l'avenue Marguerite-Bourgeoys et elle fut bien acceptée. Le stationnement était facile. Si on prend en



considération la durée des travaux du tramway, il ne semble pas y avoir d'objections à reprendre cette activité au même endroit la prochaine fois.

6.7 Suivi de la Table de concertation en transport collectif (TCTC)

M. Adam résume la rencontre tenue le 27 mai dernier. Cette table est en gestation depuis deux ans, elle s'inspire de la Table de concertation vélo et 18 conseils de quartier en ont appuyé la création. Les problèmes qui intéressent la table sont : connectivité, fréquence, etc. Il existe une ouverture de la part du RTC, intéressé de bénéficier de cet éclairage, indique-t-on. Une autre rencontre est prévue le 17 juin, laquelle aura pour but de sensibiliser l'organisme à trois enjeux jugés prioritaires par les membres de la Table : la connexion 802/805, le manque d'un arrêt sur le parcours 805 dans Saint-Sacrement et les parcours 11 et 25 de desserte Sainte-Foy-Sillery, plusieurs zones n'étant plus desservies.

7. Projets et implications du CQSS

7.1 Invitation à CDPQ Infra pour explications des travaux du tramway

Cette intention a été évoquée mais, considérant la tenue d'une séance d'information à l'automne, il apparaît préférable d'attendre.

M^{me} Vallières-Roland suggère d'inviter M. Raymond Poirier, conseiller municipal, lequel a été nommé responsable des relations avec la population pour le projet TramCité, ajoutant qu'il lui ferait plaisir de venir répondre aux questions.

7.2 Séance d'information et d'échanges sur le stationnement Gérard-Morisset

Ce sujet a été abordé précédemment.

7.3 Suivi de la résolution – Réalisation d'un sondage en ligne sur les besoins des résidentes et des résidents de Saint-Sacrement

Ce sujet sera repris lors d'une assemblée à laquelle M^{me} Saint-Onge sera présente.



7.4 Suivi de l'organisation de la Fête nationale au Parc Holland le 24 juin 2026

M. Houle a installé des affiches dans les commerces, les résidences pour personnes âgées et au Centre des loisirs Saint-Sacrement. La programmation s'annonce assez étoffée : il y aura hommage au drapeau par la conseillère municipale, discours patriotique par le député M. Étienne Grandmont, gâteau, spectacle de magie et groupe de musique traditionnelle. Il espère du beau temps, sinon un transfert est possible au CLSS.

8. Trésorerie

8.1 Paiement de 135 \$ au secrétaire de soutien (Résolution 26-JAN-01)

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAXIME TURGEON, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE SANTERRE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 135,00 \$ au secrétaire de soutien pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 juin 2026.

8.2 Paiements Fête nationale

M^{me} Zhuong a préparé les chèques pour les artistes qui participeront au spectacle.

9. Formations et rencontres des administrateurs

Sujet	Date	Heures	Nbre membres CA
Rencontre PSPJE	18 mai 2026	19h à 22h00	1
Rencontre de la Table de concertation des conseils de quartier de Québec (TCCQ)	19 mai 2026	19h à 20h30	1
Gestion du stationnement sur Gérard-Morisset	26 mai 2026	19h à 21h00	1
Rencontre de travail de la Table de concertation en transport collectif	27 mai 2026	19h à 20h00	1
Rencontre préparatoire CQSS	2 juin 2026	19 h 15 – 20 h 30	9
Table de concertation vélo	9 juin 2026	19h à 21h00	1



10. Divers et ajouts sans préavis

M. Élémond a remarqué, sur la rue Adolphe-Routhier, la tenue d'une fête des voisins. Il croit que ce serait une bonne idée de relancer cette tradition, qui favorise les échanges de bon voisinage. Selon M. Turgeon, il est possible d'organiser de telles fêtes et la Ville permet de bloquer la rue.

M^{me} Vallières-Roland ajoute qu'une page du site Internet de la Ville est dédiée à la [Fête voisinage](#), qui avait lieu le 6 juin cette année et que la date limite pour déposer une demande était le 6 mai.

11. Fin de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAXIME TURGEON, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h25.

La date de la prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier, à confirmer, aura lieu le mardi 8 septembre 2026.

Martin Landry

Secrétaire de soutien à la rédaction